

Aux membres du Conseil intercommunal

**Préavis du comité de direction no 05-2022  
concernant le budget 2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément à la planification annuelle, nous soumettons à votre approbation le budget 2023.

**1. Commentaires généraux**

En date du 14 septembre 2022 dans le cadre de ses réflexions sur le budget 2023, le Comité de direction a décidé de ne pas modifier le prix de l'eau de CHF 1.20/m<sup>3</sup>.

A fin 2023, notre fontainier prendra une retraite bien méritée. Dans les années passées, le Comité de direction a pris la décision de nommer un remplaçant. La société engagée pour ce faire a mis en place une structure composée d'un fontainier « en formation » qui sera qualifié et son remplacement sera assuré à l'interne.

La formation va donc être intensifiée durant l'année 2023 pour qu'il puisse acquérir les connaissances nécessaires afin de pouvoir effectuer son travail dans le respect de l'autocontrôle et de la maintenance des installations déjà en place.

## 2. Charges

CHARGES		Comptes 2021	Budget 2022	BUDGET 2023
81.300	Autorité, Conseil & Comité	34 880.00	38 000.00	38 000.00
81.301	Traitement administration & surveillant	177 987.00	180 000.00	210 000.00
81.3030	Assurances sociales	2 399.05	2 500.00	2 500.00
81.3061	Frais usage véhicules privés	12 873.60	16 000.00	16 000.00
81.3099	Charges diverses autorités & personnel	4 335.65	3 000.00	6 000.00
81.3101	Imprimés & fournitures de bureau	107.40	500.00	500.00
81.3111	Achat mobilier, machines & équipement bureau	3 132.50	1 500.00	6 000.00
81.3121	Achat d'eau Cnes Lausanne & autres	527 531.55	800 000.00	875 000.00
81.3123	Electricité	35 935.20	50 000.00	55 000.00
81.3133	Achat consommables désinfection	2 995.00	5 000.00	4 000.00
81.3144	Entretien	68 996.18	80 000.00	90 000.00
81.3145	Entretien divers désinfection	-	7 000.00	8 000.00
81.3146	Entretien vannes + bornes hydrantes	-	-	25 000.00
81.3162	Indemnités propriétaires zones protection	53 630.50	65 000.00	65 000.00
81.3181	Frais de ports	122.00	500.00	500.00
81.3182	Téléphone	4 522.25	4 000.00	4 000.00
81.3183	Intérêts et frais bancaires	-	10 000.00	1 000.00
81.31851	Analyses d'eau	14 328.00	30 000.00	20 000.00
81.31852	Honoraires avocat, fiduciaire, notaire	7 459.50	1 600.00	5 000.00
81.31853	Honoraires géomètre, ingénieur	98 203.05	30 000.00	40 000.00
81.3186	Assurances, RC & incendie	8 498.50	13 000.00	15 000.00
81.3189	Prestations de services et frais divers	5 442.42	2 000.00	3 000.00
81.331	Amort. Service des eaux, ouvrages et installations	-	-	62 800.00
81.3311	Amort. s/racc. réserv. Rategnau-La Moille dès 2021	15 500.00	-	15 500.00
81.3329	Autres amortissements supplémentaires	357 732.30	-	-
81.38091	Attrib. au Fds renouvellement des installations	203 310.06	272 400.00	194 200.00
VLT, le 12 octobre 2022 / pa		1 639 921.71	1 612 000.00	1 762 000.00

### 2.1 Principaux commentaires pour le budget 2023

#### 81.301 Traitement administration et surveillant

Le budget de CHF 210'000.00 se base sur les points suivants :

- indemnités de la secrétaire et de la boursière CHF 16'000.00
- surveillance à CHF 85.00/heure y.c. la formation des remplaçants du surveillant soit environ CHF 186'200.00
- service de piquet CHF 7'800.00.

#### 81.3099 – Charges diverses autorités et personnel :

Le budget de CHF 6'000.00 se base sur les frais divers du Comité de direction, tels que repas avec les différents interlocuteurs, séances du Conseil intercommunal, location de la salle des commissions à la commune de Villars-le-Terroir, etc.

#### 81.3111 – Achat mobilier, machines et équipement de bureau :

Dans le montant de CHF 6'000.00 prévu au budget, il y a notamment l'achat d'une armoire de sécurité anti-feu.

#### **81.3121 – Achat d'eau :**

Le budget se base sur l'achat de 900'000 m<sup>3</sup> d'eau, à savoir :

- 620'000 m<sup>3</sup> au Service de l'eau Lausanne
- 280'000 m<sup>3</sup> à l'AIEHJ.

#### **81.3123 – Electricité :**

Le budget se base sur une estimation de l'augmentation du coût de l'électricité annoncée pour 2023.

#### **81.3144 – Entretien :**

Le budget de CHF 90'000.00 se base sur un entretien courant :

- 1) entretien des installations courantes CHF 40'000.00
- 2) entretien des chambres de captage «des Grands Troncs » ainsi que la conduite
- 3) création d'un pied sec et suppression de la chambre de captage à Villars-Tiercelin.

#### **81.3146 – Entretien vannes + bornes hydrantes :**

Il s'agit là de l'entretien des vannes et hydrantes pour un montant de CHF 25'000.00, ceci afin d'être conforme à l'autocontrôle.

#### **81.3183 – Intérêts et frais bancaires :**

Au vu des informations reçues par les établissements bancaires au 1<sup>er</sup> octobre 2022, un montant minimum de CHF 1'000.00 est prévu en 2023 pour les éventuels intérêts négatifs et frais bancaires.

#### **81.31851 – Analyses d'eau :**

Le budget de CHF 20'000.00 se base sur un calendrier mis en place avec l'OFCO.

#### **81.31852 – Honoraires avocat, fiduciaire, notaire :**

Le budget de CHF 5'000.00 se base sur les honoraires de la fiduciaire et des prestations de services (projet nitrates).

#### **81.31853 – Honoraires géomètre, ingénieur :**

Le budget de CHF 40'000.00 se base sur les honoraires des ingénieurs pour les affaires courantes et l'étude suprarégionale ainsi que les travaux de délimitation des zones de sources S1 par le géomètre et l'hydrogéologue.

#### **81.3186 – Assurances, RC et incendie**

Le budget se base sur une nouvelle réadaptation des contrats d'assurance ECA.

#### **81.3189 – Prestations de services et frais divers**

Il s'agit là des différentes cotisations, redevances et frais pour un montant de CHF 3'000.00.

#### **81.331 – Amortissement Service des eaux, ouvrages et installations**

Un montant de CHF 62'800.00 est prévu au budget pour 2023 concernant l'amortissement des installations du service des eaux sur 30 ans.

### 81.3311 – Amortissement s/raccordement réservoir Rategnau-La Moille

Un montant de CHF 15'500.00 concerne l'amortissement des travaux du raccordement du réservoir Rategnau-La Moille sur 30 ans dès 2021, à savoir :

- Solde au 31.12.2021	CHF	449'500.00
- Amortissement 2022	CHF	<u>15'500.00</u>
Solde au 31.12.2022	CHF	<u>434'000.00</u>

### 3. Produits

PRODUITS		Comptes 2021	Budget 2022	BUDGET 2023
81.423	Location parcelles + Château d'eau GLV	9 684.61	10 000.00	10 000.00
81.435	Vente d'eau aux Communes	1 628 257.10	1 600 000.00	1 750 000.00
81.439	Autres recettes	1 980.00	2 000.00	2 000.00
VLT, le 12 octobre 2022 / pa		1 639 921.71	1 612 000.00	1 762 000.00

#### 3.1 Principaux commentaires pour le budget 2023

##### 81.435 – Vente d'eau :

Pour 2023, le volume d'eau vendue aux communes et autres acheteurs est estimé à environ 1'445'000 m<sup>3</sup>. Une incertitude demeure pour les prochaines années s'agissant de la commune de Bavois qui est alimentée depuis fin 2021.

### 4. Conclusions

Vu ce qui précède, le Comité de direction, vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués de bien vouloir voter la

#### Conclusion :

Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

- **vu** le préavis du Comité de direction no 05-2022 du 12 octobre 2022 ;
- **ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

#### Décide :

**d'accepter** le budget 2023 tel que présenté.

#### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président :

  
E. Glauser

La secrétaire :

  
Y. Morier

Accepté par le Comité de direction dans sa séance du 12 octobre 2022